

CONSEIL DE PROMOTION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES 2022/2023

Nous, représentants des contrôleurs stagiaires de la CGT finances publiques, tenons préalablement à remercier le professionnalisme et la disponibilité des enseignants de l'ENFIP et du personnel administratif des écoles. Ils ont su accompagner les stagiaires dans cette période de transition à marche forcée. Avec le passage à 4+1, les enseignants se trouvent trop souvent cantonnés au rôle d'animateur.

Dans la prolongation des années précédentes, nous ne pouvons que déplorer et constater que la direction de l'ENFIP persiste dans sa mise en œuvre d'une transformation numérique, non maîtrisée, de la formation des contrôleurs stagiaires.

Compte-tenu de l'importance de cette formation et des difficultés croissantes rencontrées par la DGFIP dans le recrutement, il nous paraît évident que le fonctionnement de la scolarité n'est pas adapté. Cette nouvelle mouture de la formation des contrôleurs stagiaires va dans le sens d'une dégradation de la qualité de l'enseignement. Cela est renforcé par le manque d'investissement financier et un accompagnement déficient de ceux qui rejoindront prochainement des services en sous-effectifs, ayant toujours moins le temps de former ces nouveaux venus.

Nous tenons à préciser et à rappeler que la CGT s'oppose catégoriquement à la suppression progressive des cours en présentiel, au raccourcissement continu d'une formation dense et technique et à la mise en place d'examens « sanction ».

Afin de faire évoluer la scolarité de manière positive, nous souhaitons attirer votre attention sur les problématiques suivantes :

CONCERNANT LA QUALITÉ DE VIE DES STAGIAIRES, LA CGT FINANCES PUBLIQUES AFFIRME :

- Qu'il devient urgent que des investissements plus développés avec les réseaux urbains soient mis en place, comme des abonnements pris en charge à 100 % aux systèmes de location de vélos, ou l'usage de transports publics. A l'heure où l'urgence climatique est enseignée en cours, il devient nécessaire d'en ressentir les effets sur les actes de notre administration.
- Que l'enfip se doit, en plus de l'ordinateur, de fournir l'intégralité du matériel nécessaire à l'apprentissage en autonomie : souris, casque et prise en charge de l'accès Internet. Que chaque stagiaire qu'il le souhaite puisse avoir la jouissance d'un casier. Sur ce sujet, une pétition rédigée par les stagiaires de Noisy le Grand vous sera remise au cours de cette instance.
- Qu'il est temps que l'ENFIP reprenne les investissements pour améliorer la qualité de vie et le traitement de ses stagiaires. L'augmentation du nombre de places en crèche devient une évidence pour tous et il est inadmissible que des parents isolés se trouvent dépourvus du droit élémentaire d'une place et se retrouvent à payer l'absence d'investissements.
- Que l'administration mette à disposition des stagiaires un logement décent. Cela passe par exemple, par la signature de nouvelles conventions avec des bailleurs privés ou publics, surtout au vu des recrutements exceptionnels de ces prochaines années.
- Qu'il est également indispensable d'augmenter l'indemnité de stage qui ne couvre plus les frais liés au logement, aux charges, à l'énergie et au transport.
- Que chaque stagiaire puisse suivre les heures mensuelles d'information syndicale en présentiel.

CONCERNANT LE CONTENU DES ENSEIGNEMENTS, LA CGT FINANCES PUBLIQUES SUGGÈRE :

- ➡ Que le contenu ou la quotité horaire des matières techniques soit revu, il est impensable que les notions juridiques ou la comptabilité soient aussi poussées avec la quantité d'heures enseignées mises en place actuellement. Trois mois de socle ne peuvent se substituer à une licence de trois années.
- ➡ L'exclusion définitive de certaines matières techniques des cours en autonomie et e-formations comme les notions juridiques, les finances publiques, la comptabilité et le recouvrement.
- ➡ Que soit créé un quatrième bloc fonctionnel « missions transverses » pour former aux métiers des ressources humaines, des missions diverses des directions et autres métiers abandonnés par la scolarité
- ➡ Que les enseignants retrouvent leur rôle central, qui ne soit pas seulement celui d'animateur.

CONCERNANT LES NOMBREUX OBSTACLES LIÉS À L'APPRENTISSAGE, LA CGT FINANCES PUBLIQUES RÉCLAME :

- ➡ Un traitement équitable des stagiaires quel que soit leur établissement en matière d'emploi du temps.
- ➡ Au vu de la densité de la scolarité et de l'éloignement des établissements des résidences personnelles des stagiaires, il est indispensable :
 - D'une part, de libérer les lundi matin et vendredi après-midi pour leur permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale.
 - D'autre part, d'accorder aux stagiaires une demi-journée de reformulation au cours de la semaine.
- ➡ Que les heures de soutien se tiennent en petit groupe et en présentiel. En effet, le soutien en amphithéâtre ou en distanciel n'apporte aucune plus-value.
- ➡ Que l'administration s'adapte aux situations particulières de tous ses stagiaires. Chaque situation de handicap doit être prise en compte dès le départ. Il faut cesser d'exiger des stagiaires un parcours du combattant injustifiable pour l'obtention d'ordinateurs adaptés ou de tiers-temps dû.
- ➡ La réécriture des cours de contrôleurs pour effacer toute appellation d'inspecteur. Trop de cours sont une simple copie, erreurs comprises, des cours des inspecteurs des années précédentes. Nous sommes en formation pour apprendre les métiers de contrôleur alors il est nécessaire que les cours se concentrent sur ceux-ci, y compris dans les vidéos de présentation des métiers.
- ➡ La création et le partage de maquettes récapitulatives des cours en e-formation, et d'une façon plus générale, la création de synthèses schématiques des supports de cours les plus complexes.
- ➡ Que soit remis en place de la liberté de gestion des deux heures accordées pendant épreuves écrites.
- ➡ Que l'Enfp mette à disposition des stagiaires les annales et les corrections des évaluations précédentes.
- ➡ La disparition des comportements infantilisants et de la pression à la réussite. Il est par exemple inadmissible de se voir confisquer sa carte stagiaire lors d'un retard justifié et justifiable. Nombreux sont les stagiaires qui ressentent aussi une trop forte pression liée aux examens ; pression accentuée par la densité des cours et l'absence de transparence sur les conditions d'évaluations en particulier l'UC comportement.

Ce que réclame la CGT finances publiques devrait être une évidence alors que l'administration fait face à une difficulté croissante dans le recrutement. La formation se doit de faire la transition vers une scolarité donnant la priorité à la qualité non pas seulement technique, mais également aux compétences pratiques et humaines. Mais il est aussi temps de mettre un terme à la remise en cause constante des stagiaires par cette infantilisation, par la mise en œuvre d'examens qui ne mettent en valeur ni la réussite personnelle aux concours ni les qualités professionnelles et humaines des stagiaires.

Nous ne pouvons terminer ces propos liminaires sans condamner le projet de réforme des retraites présenté par Elisabeth Borne.

Cette énième réforme acte notamment, le recul de l'âge de départ en retraite et l'allongement de la durée de cotisation.

Elle va engendrer inévitablement la baisse du niveau des pensions et peser sur l'emploi des jeunes et sur ceux n'étant plus en emploi avant leur retraite.

Pour sa part, la CGT défend la retraite par répartition, une retraite à taux plein pour tous les salariés dès 60 ans, avec les moyens de vivre dignement, avec la prise en compte des années d'étude.

 **C'est pourquoi, nous appelons les collègues à se mobiliser par la grève le jeudi 19 janvier prochain**